

Question 4

Quel est l'objectif de la demande de renseignements (DR)?

Réponse 4

La DR s'inscrit dans un processus de consultation qui permet aux fournisseurs de services techniques de transmettre des renseignements et des idées à la SCHL en vue d'en arriver à des solutions novatrices. L'objectif de la présente DR est le suivant :

- Constituer une banque de fournisseurs de services techniques qualifiés qui offrent des services d'examen de biens immobiliers dans les réserves et d'examen de l'avancement des travaux de construction en vue de la validation d'avances échelonnées;
- Déterminer les régions géographiques du Canada où des fournisseurs de services techniques sont en mesure de fournir les services;
- Établir ce que pourrait être le barème d'honoraires estimés pour ce type de service.

Question 5

Quelle est la prochaine étape de ce processus?

Réponse 5

En répondant à la DR, vous fournirez à la SCHL de précieux renseignements sur les services décrits dans le document de DR. Ces réponses aideront la Société à examiner ses pratiques actuelles et à déterminer les prochaines étapes.